

Image not found or type unknown



Toit terrasse partie commune avc partieprivative

Par **sant just**, le **03/02/2011** à **17:36**

Bonjour,
J'ai mis "non" car j'ai des difficultés d'élocution, le toit terrasse ,partie commune (attestation notaire) comporte bizarrement une parte privative liée à l'appartement du dernier étage
Cette partie privative mentionnée dans le descriptif ne comporte pas de surface contrairement aux autres lots; comment articuler la contestation?
Merci